

Parc du Chemin de la Passerelle, suite...



Pour mémoire, en janvier 2021, une pétition demande à la ville de renoncer à échanger la parcelle RFB no 5097 au chemin de la passerelle. C'est le seul espace vert du quartier de Madretsch Nord, il abrite l'Arbre à Palabres et est utilisé par les habitants du quartier comme zone de loisirs. En mai 2021, le Conseil municipal accepte la requête des habitants. Que s'est-il passé depuis ?

Suite à la pétition, un postulat interpartis est déposé en 2021. Il demande la modification du plan de zone, la mise à disposition de cet espace vert pour les habitants et un aménagement modeste dans un processus participatif.

En août 2021, le postulat est accepté. Les habitants peuvent utiliser cet espace pour une durée temporaire. Le Conseil municipal propose en outre de clarifier le cadre de cette utilisation : qui gère l'accès au site, un loyer doit-il être perçu, pour quels usages, quels aménagements indispensables, quelles ressources seront nécessaires et quelle démarche participative ? Il charge la Direction FCS de mettre en œuvre cette décision. Mais il refuse de modifier le plan de zone, l'espace vert restera en zone mixte B, ce qui autorise toutes les affectations et permet aux pouvoirs publics d'en définir l'utilisation et l'aménagement.

Trois « partenaires » sont impliqués dans ce projet : la Guilde de Madretsch-Nord, l'Arbre à palabres et

l'InfoQuartier.

La Guilde de Madretsch-Nord, par sa présidente Mme Chiffli estime que cet espace est bien utilisé par les habitants du quartier. Elle remarque : « particulièrement pendant la pandémie, il est devenu « le parc Covid » seul endroit dans le quartier où l'on pouvait se mettre au vert ». Des activités y sont organisées telles que des fêtes, des enfants viennent y jouer, des écoles l'utilisent pour des activités sportives. Des donateurs ont offert une table, un grill et du bois pour les grillades. La Guilde a également amélioré la signalisation et fixé quelques règles de bon fonctionnement. Un flyer est prévu pour informer les habitants du quartier de la possibilité d'organiser des activités sur cet espace, qui est ouvert à tous et toutes.

Cependant il règne aussi un certain doute, exprimé par Mr. Thomas Uhlend, autre membre du comité de la Guilde, sur les projets du Conseil municipal pour ce terrain, qui estime « qu'il y a un manque de soutien de la ville de Bienne, pour faire de cet endroit un lieu plus attractif : il faudrait pouvoir avoir des zones d'ombre, aménager quelques installations pour les petits enfants, sécuriser pour les personnes âgées ou les personnes handicapées. Il faudrait seulement que la ville fournisse le matériel, la Guilde et les habitants feront le travail assurément ». Pour lui aussi, les habitants du quartier ont besoin de cet espace.

L'autre association concernée, l'Arbre à palabres, existe depuis 2013. Selon Mr. Beat Ganzoni, membre du comité de l'association, elle est solide, bien organisée et ses membres se consacrent au jardin potager situé sur l'espace vert. Ils se réunissent 1x par mois de mars à octobre pour organiser le travail dans le jardin, ils y consacrent beaucoup d'heures et ont un bon réseau. L'association Arbre à palabre est au bénéfice d'une utilisation intermédiaire.

Le Conseil municipal a mandaté la Direction de la Formation,

de la culture et du sport d'évaluer l'utilisation de cet espace, de déterminer les besoins en matière d'aménagement et de mettre en place un concept participatif. L'infoQuartier, les riverains et les personnes intéressées ont procédé à une enquête sur les besoins et attentes. De plus, l'infoQuartier a organisé, de fin mars à mi-avril 2022 des activités sur cet espace et devait, au début de l'automne 2022, livrer à la ville une évaluation sur les besoins du quartier pour ce « petit parc ».

Glenda Gonzalez-Bassi, conseillère municipale de la Direction FCS précise : « L'infoQuartier a reçu le mandat de mettre en place un processus participatif pour l'utilisation de cet espace. Le personnel a décidé de commencer par faire une enquête pour déterminer les besoins et mobiliser les énergies. Lors d'une rencontre entre l'InfoQuartier, la Guilde de Madretsch Nord et l'Arbre à palabres il a été clarifié qu'il s'agit d'un processus participatif, que les habitants doivent s'engager pour en gérer l'utilisation et que les ressources de la ville sont limitées ». L'étape suivante a été de connaître les besoins exprimés par les habitants pour rendre cet espace plus attractif et pour en encourager l'utilisation. Hélas, l'élaboration du concept participatif a pris du retard suite à un manque de personnel à l'infoQuartier. La suite du processus est prévue de février à août 2023. Il sera alors temps de fixer collectivement des priorités sur les aménagements nécessaires, décider des activités possibles et de présenter d'éventuelles demandes en matériel à la ville de Bienne. Pour Glenda Gonzalez-Bassi, « une charte de collaboration pourrait être convenue entre les différentes parties ayant intérêt à utiliser cet espace et s'engageant à se responsabiliser pour contribuer à l'organisation de son utilisation et à son entretien. »

Les membres des associations Guilde de Madretsch-Nord et Arbre à Palabre et riverains se sont engagés activement pour l'aménagement et l'animation du « parc ». Et sans concept ni

processus participatif ! Cependant cet espace n'est octroyé aux habitants que de manière temporaire, en utilisation intermédiaire et le Conseil municipal peut en tout temps décider d'une autre utilisation d'intérêt supérieur. Et c'est là peut-être la difficulté pour la poursuite de ce projet. Les habitants, eux, veulent que cet espace devienne un parc pérenne. La ville fait de l'engagement des habitants un principe, sans leur donner une assurance de pérennité, ni un soutien matériel et financier clair. Le deal n'est-il pas déséquilibré !

Texte:

Claire Magnin, comité de rédaction de Vision 2035